

## REGLEMENT DEFI BLANC 2019

### Article 1 :

Présentation. Le Defi Blanc de la Montagne Ardéchoise est une course longue distance de ski de fond inscrite au calendrier national des courses populaires de la Fédération Française de Ski sous le codex FNAM0352. Il s'agit d'une traversée entre la station de la Croix de Bauzon et la Station de la Chavade Bel Air. Départ de la Croix de Bauzon pour les parcours du 42 et 21 kms. Les parcours peuvent être adaptés à l'enneigement. Cette année l'enneigement étant insuffisant le 42Km empruntera 2 fois le tracer du 21Km. Les départs et arrivées seront sur le site de la Chavade Bel Air. Le défi Blanc de la Montagne Ardéchoise se déroulera : Le dimanche 24 février 2019, à partir de 9h30. Les informations sur l'épreuve sont données sur le site de l'ADDSNA

### Article 2 :

Distances et horaires de départs. Trois distances sont au programme : 10km, 21 km et 42 km, en style libre. Départ 9H30 de La Chavade Bel air: 21 et 42 kms. Départ 10h00 de la Chavade Bel air du 10km.

### Article 3 :

Inscriptions.

Une licence FFS est obligatoire.

- Licence compétition
- Licence carte neige
- Ticket course, accompagné d'un certificat médical de moins d'un an (avec la mention de non-contre-indication de la pratique du ski de fond y compris en compétition) pour les non licenciés.
- Les licences étrangères valables : FIS, Suisse, Espagne ou Andorre).

La compétition est ouverte aux personnes détentrices d'un titre tel qu'indiqué ci-dessus et selon les limites d'âge ci-après :

- 42 km ouvert aux skieurs nés en 1998 et avant. • 21 km ouvert aux skieurs nés en 2001 et avant. • 10km ouvert à tous même aux enfants à partir de 2010 (les enfants entre 2010 et 2008 doivent être accompagnés d'un adulte).

Article 4 : Engagements. Les inscriptions se font en ligne sur la plateforme [www.klikego.com](http://www.klikego.com)

Tarifs des engagements :

- 42Km libre: 26€ (36 € pour les non licenciés),
- 21Km libre: 19 € (29 € pour les non licenciés)
- 10 km libre course non officielle sans chronométrage : 13€

Inscription sur place le jour de l'épreuve : possible et sur présentation de la licence ou d'un certificat médical conforme (cf. Art.3) Tout dossier incomplet ne sera pas pris en compte.

Article 5 : Départs et style.

Style libre. Départs en masse. Un ajustement pourra être réalisé en fonction du nombre de participants

Article 6 : Charte de fartage.

Les courses FFS populaires ne sont pas soumises à la charte de fartage. Néanmoins, pour la protection de l'environnement et de la santé, l'usage de fartes « écologiques » est la bienvenue.

Article 7 : Disqualifications.

Tout participant sera disqualifié s'il ne parcourt pas l'intégralité de la piste, ne passe pas aux différents points de contrôle, ou se manifeste par un geste ou une parole anti-fair-play.

Article 8 : Réclamations.

Les réclamations doivent être faites par écrit et remises au Comité d'Organisation accompagnées de la somme de 30 €. Cette caution sera remboursée si la réclamation est approuvée.

Article 9 : Délais de course Sur la distance 42kms: l'organisation se réserve le droit d'aiguiller les coureurs retardataires sur le parcours 21kms en fonction de leur vitesse de course après 20 kms. Si leur vitesse est inférieure à 10km/h, alors ils pourront poursuivre mais seulement sur le parcours semi-marathon et seront classés sur cette distance.

Article 10 : Annulation.

En cas d'annulation, les droits d'inscription seront partiellement remboursés sur simple demande. Le Comité d'Organisation se réserve le droit de fixer le montant du remboursement en fonction des circonstances, comme de modifier le présent règlement en cas de besoin et de prendre toutes décisions dans les cas non prévus.

Article 11 : Eco évènement

Chaque participant devra, dans la mesure du possible, avoir une conduite respectueuse de l'environnement (déplacement, tri de déchets sur le lieu de l'épreuve, préservation des espaces naturels traversés, etc...).

Article 12 : Classement/récompenses.

Un classement « scratch hommes » et un classement « scratch dames » sera établi pour chaque distance. La proclamation du palmarès du Défi Blanc de la Montagne Ardéchoise se fera sur le site d'arrivée à l'issue des 2 courses. Pour le 10kms un tirage au sort sera effectué à l'issue de la course.